

La séance est ouverte à 18H15 sous la présidence de Monsieur le proviseur.

Le quorum étant atteint, M. DEROUIN remercie les 17 membres présents et excuse les membres absents.

Secrétariat de séance :

M^{me} Deschasaux assure le secrétariat de séance.

ORDRE du JOUR :

1 – ORGANISATION GENERALE :

- Bilan de rentrée

Information

2 – ORGANISATION ET ACTIVITES PEDAGOGIQUES ET ÉDUCATIVES :

- Plan Remplacement de Courte Durée (RCD)

Information

3 – GESTION MATERIELLE ET FINANCIERE :

- Contrats et conventions

Décision

4 – QUESTIONS DIVERSES

Adoption du PV du CA du 04 juillet 2023 :

M. DEROUIN propose d'adopter le procès-verbal du conseil d'administration du 04 juillet 2023.

Vote :

Votants : 17

Pour : 17

contre : /

abstention : /

I – ORGANISATION GÉNÉRALE

❖ BILAN DE RENTRÉE

Monsieur le proviseur détaille les effectifs des élèves/étudiants par niveau :

- 200 élèves en 2GT
- 193 élèves en 1^{ère}
- 211 élèves en terminale
- 64 étudiants en BTS

Soit un effectif **total de 668 élèves** à la rentrée 2023 (- 55 élèves par rapport à la rentrée 2022).

Tous les enseignants étaient nommés au 04 septembre 2023.

Concernant les personnels de la collectivité Région Nouvelle-Aquitaine, le poste à l'accueil du lycée est non pourvu à ce jour. Cette situation a nécessité un réaménagement des emplois du temps des personnels du service général et a pour conséquence la réduction de l'amplitude d'accueil le mercredi après-midi (fermeture à 18h).

Plusieurs parents se sont manifestés en début d'année pour formuler des demandes de modifications d'emploi du temps ou de changement de classe. Un parent a remis en cause le créneau de cours du mercredi de 12h à 13h. D'autres expriment des difficultés d'organisation familiale lorsque leur enfant a cours de 17h à 18h (horaire non compatible avec des activités culturelles ou sportives extra-scolaires).

Monsieur Derouin propose de mettre en discussion le sujet des horaires de cours à l'ordre du jour d'un prochain Conseil d'administration. Il rappelle que les élèves de 1^{ère} générale et terminale générale ont le choix de leur parcours de spécialités (aucun parcours n'est imposé par l'établissement) et que l'offre de formation est très riche (sections, options). Cette année, en 1^{ère} : 33 combinaisons de spécialités différentes (avec parfois 1 seul élève inscrit dans un parcours), en terminale : 20 combinaisons différentes.

Madame Galtier et Madame Delabesse signalent que la réforme du baccalauréat a complexifié l'élaboration des emplois du temps et qu'il est regrettable que les élèves n'aient plus le créneau 12h-14h de libre.

II – ORGANISATION ET ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES ET ÉDUCATIVES

❖ PLAN REMPLACEMENT DE COURTE DURÉE :

Monsieur Derouin fait lecture du plan RCD élaboré pour le lycée Pierre Bourdan (projection du document – cf.annexe).

Les membres du CA interviennent au fur et à mesure de la lecture du plan pour commenter les dispositions ou demander des précisions :

- Mme Delabesse signale que la participation des enseignants aux conseils de classe sera difficile si les enseignants ont cours de 17h à 18h
- Mme Galtier précise que l'utilisation des outils pédagogiques Labomep et Annabac nécessite une préparation de séance de travail en amont par l'enseignant absent. De plus, laisser les élèves travailler en autonomie ne garantit pas la réalisation de l'activité demandée. Monsieur Derouin précise que ce type d'activité peut être surveillé par un AED en l'absence du professeur.
- Mme Delabesse réagit à la disposition qui permet à un enseignant, intéressé par un RCD, de prendre en charge une partie seulement des élèves spécialistes, libérés en raison de l'absence de leur professeur. Le travail demandé par le collègue absent à ses élèves spécialistes ne pourra être réalisé que par ceux non concernés par le RCD. Les élèves n'ont alors plus les mêmes conditions pour effectuer l'activité demandée (temps disponible différent, travail en groupe rendu impossible...). Monsieur Derouin réaffirme que la priorité est donnée aux enseignants qui souhaitent intervenir en présentiel. La situation décrite ci-dessus sera très rare car il y a peu d'enseignants disponibles et volontaires sur les créneaux de spécialités. A ce jour, seuls 10% des cours annulés ont été assurés en RCD.
- Monsieur le proviseur confirme à Mme Delabesse que les indicateurs de suivi sont globaux et non nominatifs
- Madame Poirier questionne sur les mesures prises si l'enseignant engagé dans un pacte RCD ne peut réaliser les 18h avant la fin de l'année scolaire. Monsieur Derouin indique que l'enseignant qui se retrouverait dans ce cas de figure pourra participer, dans sa discipline, à l'animation de séances de travail lors des « stages de réussite » programmés aux vacances d'hiver et de printemps.

Concernant la remontée des indicateurs relatifs aux RCD à destination du ministère de l'EN, Monsieur Derouin précise que l'export s'effectue via Pronote, uniquement à l'échelle du département, l'établissement n'est pas identifié.

III – GESTION MATÉRIELLE ET FINANCIÈRE

❖ CONTRATS ET CONVENTIONS :

Convention de mise à disposition d'un marché de fourniture, d'acheminement de gaz naturel et services associés passé sur le fondement d'accords-cadres à conclure par l'UGAP :

Monsieur Duplessis précise qu'il s'agit d'une reconduction de convention

Vote : **Votants : 17** **Pour : 17** **contre : /** **abstention : /**

Convention de prêt de matériel de tennis de table : avec la section de tennis de table des AEL Guéret

Matériel mis à disposition du lycée pour l'année scolaire 2023/2024 en contrepartie d'une indemnité de 400 euros

Vote : **Votants : 17** **Pour : 17** **contre : /** **abstention : /**

Convention Lycéens et apprentis au cinéma en Nouvelle Aquitaine / Académie de Limoges :

Vote : **Votants : 17** **Pour : 17** **contre : /** **abstention : /**

CONCESSIONS DE LOGEMENT :

Voir document annexé

Vote : **Votants : 17** **Pour : 17** **contre : /** **abstention : /**

DBM : changement du caisson de ventilation d'une armoire en physique-chimie afin de protéger la santé des personnels

Voir document annexé

Vote : **Votants : 17** **Pour : 17** **contre : /** **abstention : /**

ACTION COMMERCIALE DES ETUDIANTS BTS NDRC 2 :

Les étudiants réaliseront une action commerciale en lien avec l'entreprise Macarons et chocolats du 17 au 19 octobre 2023
Cette action ne donne pas lieu à des gratifications des étudiants et n'engage pas le lycée financièrement.

Vote : **Votants : 17** **Pour : 17** **contre : /** **abstention : /**

VOYAGE A PARIS :

25 étudiants de 2^{ème} année de BTS (NDRC et GPME) participeront à une sortie pédagogique à Paris le 24/11/2023. Au programme : visite du Sénat et promenade en bateau mouche.
La participation financière de l'étudiant est fixée à 25 euros.

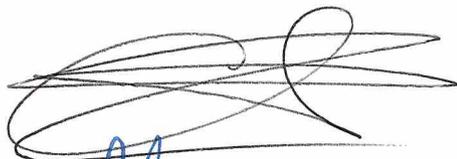
Vote : Votants : 17 Pour : 17 contre : / abstention : /

Questions diverses :

- L'élève DURUDAUD Laura signale un temps d'attente trop long pour le passage au self certains jours. Cela pose problème quand les élèves n'ont qu'une heure pour déjeuner. Monsieur Derouin indique que des modifications d'emplois du temps ont déjà été apportées sur la pause méridienne du jeudi pour fluidifier le passage au self. La proviseure adjointe va à nouveau étudier d'autres éventuelles évolutions.
- Concernant le poste administratif (cat.A) non remplacé à l'intendance pendant plusieurs semaines, Monsieur Derouin confirme avoir sollicité un remplacement dès le mois de juin à la DPAAE. Il a renouvelé sa demande au mois d'août en raison des arrêts maladie successifs de ce personnel, mais il n'y avait plus de contractuels disponibles. Mi-septembre, le proviseur a été destinataire d'une candidature spontanée qu'il a transmise au Rectorat. Un nouveau personnel a donc été affecté sur le poste du 02/10 au 29/10. Mme Brun pointe la charge de travail exponentielle du service intendance : 10 établissements rattachés à l'agence comptable, formation continue et sur le temps personnel au nouveau logiciel, accueil et formation d'une nouvelle collègue.

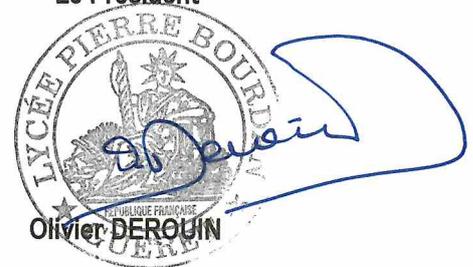
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 H 30 .

Le secrétaire de séance,



Aline DESCHASAUX

Le Président



LYCÉE PIERRE BOURDIEU
REPUBLIQUE FRANÇAISE
Olivier DEROUIN